

MAÎTRISER LES BASES DU CONTRÔLE INTERNE

Objectifs, rôles et outils opérationnels

1 JOUR, 7 HEURES

RISK MANAGEMENT

CODE : ARM20

Objectifs de la formation

Décrire le rôle et le périmètre du contrôle interne dans la maîtrise des activités d'un organisme d'assurance

Identifier les exigences réglementaires et les cadres de référence relatifs au contrôle interne

Parmi nos formateurs

- HUTIN Bertille
Consultante,
A2 CONSULTING

Public concernés

- Directions générales ; Contrôleur débutants ; Non-spécialistes ; Collaborateurs ; Commerciaux

Prérequis

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Tarifs

- Promotion d'été -10% : Sessions en virtuel : 895,50 €HT
- Promotion d'été -10% : Sessions en présentiel : 954,00 €HT
- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

L'Article 46 la directive Solvabilité 2 impose aux entreprises d'assurance et de réassurance de disposer d'un contrôle interne et de conformité. Le contrôle interne est garant du respect des normes et obligations internes. Pour cela il doit contrôler les activités et assurer le suivi des risques opérationnels.

Cette formation décrit le rôle du contrôle interne comment il s'articule avec le système global de maîtrise des risques et les outils sur lesquels il s'appuie pour opérer ses contrôles et reportings.

Appréhender les obligations réglementaires relatives aux dispositifs de contrôle interne

- Lister les principaux dispositifs légaux liés au contrôle interne
- Résumer les dernières évolutions liées à l'actualité réglementaires à connaître
- Identifier les cadres de référence existants

Évaluation

- Quiz sur les apports des différentes lois

Définir le contrôle interne et ses objectifs

- Positionner le contrôle interne dans le dispositif global de maîtrise du risque
- Appréhender les enjeux du contrôle des risques à l'échelle de l'entreprise et individuelle
- Expliquer les apports du contrôle interne pour les organismes assureurs
- Faire le point sur la nature et le rôle à jouer des différents acteurs du dispositif
- Définir la notion de risque : les risques bruts et les risques résiduels

TOUR DE TABLE Expliquer le positionnement du contrôle interne de sa propre entreprise dans le système de maîtrise des risques

Déployer un dispositif de contrôle interne

- Lister les outils du contrôle interne
- Identifier et évaluer les risques et l'environnement à risque
- Expliquer la logique de la cartographie des risques : établir, évaluer et hiérarchiser
- Mettre en place des actions de maîtrise des risques opérationnels : rédaction de documents décrivant les procédures
- Informer et communiquer auprès des équipes

ILLUSTRATION Analyse d'une cartographie des risques

Piloter le projet de contrôle interne

- Se positionner : quelles relations avoir vis-à-vis des collaborateurs
- Savoir évaluer la qualité de procédures de contrôle interne
- Éléments de bonnes pratiques

Évaluer le dispositif mis en oeuvre

- Évaluer les dispositifs en place
- Effectuer des contrôles
- Veiller à la conformité et à la déontologie des collaborateurs
- Prévoir la périodicité de réalisation des contrôles

EXERCICE Construire un tableau de bord de pilotage et reporting avec les indicateurs pertinents

Dates

Classe virtuelle	Paris
12/09/2025	12/09/2025
04/12/2025	04/12/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.